

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

D'autres chantiers de Nicole Assélé

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

La réunion du nouveau directoire du Centre des libéraux réformateurs (CLR), qui s'est tenue vendredi 25 octobre dernier, est la toute première après la nomination des collaborateurs de la déléguée générale, Nicole Assélé. Un certain nombre de chantiers se dressent sur le chemin de cette nouvelle équipe, désormais chargée d'animer au quotidien ce parti politique, à l'issue du congrès extraordinaire du 14 septembre dernier. Dans cette optique, elle devrait s'atteler à mettre un terme à une forme de saignée dont a souffert le CLR il y a quelque temps, avec la démission de certains de ses cadres. Lesquels, dans la foulée, avaient quitté le bateau entraînant avec eux un certain nombre de leurs partisans. Ce qui, d'une certaine manière, avait été préjudiciable au CLR lors des élections couplées d'octobre 2018. Notamment au 3e arrondissement de Libreville, naguère considéré, à tort ou à raison, comme le fief de cette écurie. Une circonscription électorale où la formation politique de Jean-Boniface Assélé a perdu la gestion de la mairie d'arrondissement, tout en ne s'adjugeant aucun des deux sièges de député.

Ce qui revient à dire que la déléguée générale devrait aller à la reconquête des électeurs perdus, vu que la moisson engrangée par le CLR au sortir des Locales et Législatives d'octobre 2018 était bien maigre, comparativement à celle des scrutins précédents.

De même, elle ne devrait pas s'empêcher de rasséréner les nombreux militants, quelque peu déboussolés ces derniers temps par les sorties souvent fracassantes de leur leader. Celui-ci devra désormais présider le Comité politique, l'une des troupes des assises de septembre dernier.

Et selon toute vraisemblance, tout ceci ne devrait probablement pas l'empêcher de réaffirmer l'ancrage du CLR au sein de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence.



Photo : IMM/L'Union

Nicole Assélé prononçant son premier discours en tant que déléguée générale du CLR.

CLR : vers un nouveau mode de financement

La question du financement du Centre des libéraux réformateurs (CLR) a été l'un des points inscrits à l'ordre du jour du premier tour de table, vendredi dernier, du nouveau directoire de cette formation politique membre de la galaxie présidentielle.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le nouveau directoire du Centre des libéraux réformateurs (CLR) a véritablement pris conscience de la tâche qui est la sienne, en vue de donner une nouvelle dynamique à ce parti. C'est fort de cela que, quelques jours après sa mise en place, du moins en ce qui concerne les collaborateurs de la Déléguée générale, Nicole Assélé, la haute hiérarchie a eu une séance de travail, vendredi dernier, au siège du parti sis au Cabaret des artistes, dans le cinquième arrondissement de Libreville.

Selon une source qui a requis l'anonymat, plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce tour de table. Entre autres, la question du financement du parti. L'examen de ce point a permis aux participants de se prononcer sur le projet de "grille des obligations financières" des membres de l'équipe dirigeante.



Photo : DR

Les membres des instances dirigeantes du CLR.

Cette réforme envisagée au niveau des sources de financement du parti est conforme à l'ambition de Nicole Assélé et les siens de donner au CLR l'image d'un parti plus dynamique

de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, même si elle revendique son ancrage dans le "centrisme". Cette ré-

forme envisagée au niveau des sources de financement du parti est conforme à l'ambition de Nicole Assélé et les siens de donner au CLR l'image d'un parti plus dynamique et davantage présent sur le terrain, aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays (lire ci-contre)...

Sur un tout autre plan, la séance de travail de vendredi dernier a permis au directoire du CLR d'aborder l'organisation de la prochaine rentrée politique du parti. La date et le format de cet événement seront dévoilés dans les tout prochains jours.

Les principales sources de financement du CLR sont, à ce jour, les cotisations des militants, les dons et autres legs. L'objectif visé ici est le renforcement des ressources de cette formation politique membre

de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, même si elle revendique son ancrage dans le "centrisme". Cette ré-

Miroir du gouvernement

Besoin de savoir

ENTRE nous, depuis que le Conseil des ministres a adopté, le 2 octobre dernier, un décret cédant, à titre gracieux, l'ensemble des titres fonciers de l'État à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), et que, dans la foulée, indignations et critiques de plusieurs acteurs de la société civile ont suivi, avouons tout de même que l'opinion publique nationale n'a eu droit à aucune explication de la part du gouvernement, afin de permettre aux uns et aux autres de véritablement cerner les contours et la pertinence de cette mesure pour le moins inédite. D'autant plus que, sauf erreur ou omission de notre part, c'est bien la première fois que l'État cède, à titre gracieux, l'ensemble de ses titres fonciers à une entité, fut-elle d'émanation étatique.

Du coup, en l'absence de parole gouvernementale, les citoyens sont contraints de recourir aux réseaux sociaux, pour tenter d'y voir clair et essayer de se forger leur propre opinion. Avec ceci que, entre les commentaires et analyses divergents des internautes, ils ne savent véritablement pas où donner de la tête. D'autant que certains crient à la manipulation politicienne, estimant que les acteurs de la société civile font volontairement dans la mauvaise foi en occultant le bien-fondé de la mesure. Pendant que d'autres dénoncent la braderie du domaine foncier de la République. Au milieu de tout cela, le gouvernement gagnerait sans doute à éclairer la lanterne de tout le monde, ne serait-ce qu'au regard du principe de transparence inhérent à toute

démocratie et de la nature des biens transférés à la CDC. Lesquels, par définition, peuvent apparaître comme étant une propriété de la communauté nationale, donc de l'ensemble des citoyens.

Laisser ces derniers se perdre en conjectures, en s'abreuvant à la source des réseaux sociaux, amènerait, dans une certaine mesure, à distendre le lien de confiance devant exister entre gouvernants et gouvernés et à décrédibiliser la parole publique. Cela reviendrait, d'une certaine manière, à ramer à contre-courant des exigences de bonne gouvernance. Les citoyens ont besoin de savoir et de comprendre.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU